# Bulletin d'inscription

24 novembre 2022
conférence des lauréats du **digital learning**

Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin dûment complété par mail à julie.thomas@fefaur.com

## Entreprise

Société : .....
Adresse : .....
CP : .....
Ville : .....
SIRET : .....

## Personne à contacter pour votre inscription

Nom : .....
Prénom : .....
Fonction : .....
e-mail : .....
N° de tél : .....

## Participant(s)

| Prénom et Nom | Fonction | e-mail (pour recevoir votre inscription) |
|---|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |

## Adresse de facturation
(si différente de celle-ci-dessus)

Société : .....
Adresse : .....
.....
.....
CP : ..... Ville : .....

Fait à :
Le :

Signature du Responsable de l'inscription

## Conditions tarifaires

**890** €HT/pers. pour la conférence | soit 1.068 €TTC

820 €HT pour la 2ème inscription.
Tarifs pour inscriptions groupées ou devis, contacter julie.thomas@fefaur.com

## Règlement et facturation

Règlement à l'inscription par virement, sur présentation de facture où figurent les coordonnées bancaires de Féfaur.
Le prix comprend : les pauses café, le déjeuner et la documentation numérique.
Pour un bon de commande, reportez-vous aux conditions générales de vente. Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-jointes.

**Contact**
julie.thomas@fefaur.com
+33 (0)4 66 26 87 69

Féfaur

Féfaur | 18, rue Pasquier | 75008 PARIS l +33 (0)4 66 26 87 69
RCS PARIS 488 867 250 l N°TVA intra : FR77488867250
Féfaur est déclaré organisme de formation N°11 75 52779 75

# Conditions générales de vente

24 novembre 2022
conférence des lauréats du **digital learning**

1. **Présentation**

Les Conférences organisées par Féfaur, société de conseil stratégique et d'études dans le champ du Digital Learning, dont le siège social est 18 rue Pasquier 75008 Paris, sont réservées aux professionnels de formation qui exercent leurs activités en entreprise ou organisme de formation, ainsi qu'aux dirigeants de leurs fournisseurs. Elles visent à faire le point sur l'état de l'art, notamment en matière de transformation digitale des activités de formation, et à offrir des bonnes pratiques actualisées dans ces domaines.

2. **Objet**

Les présentes conditions générales de vente (CGV) précisent les modalités d'achat, d'inscription et de participation aux conférences organisées par Féfaur ; toute commande impliquant l'acceptation sans réserve des CGV, seules des conditions particulières expressément accordées par Féfaur peuvent y déroger.

3. **Conférences**

Une inscription à une Conférence ne sera considérée comme définitive qu'après réception, par Féfaur, du paiement intégral de la conférence.

Féfaur se réserve la possibilité d'ajourner la conférence au plus tard 10 jours avant la date prévue et de la reporter sans indemnités à une date ultérieure. Si la personne inscrite ne peut participer à cette nouvelle session, le Client pourra demander le remboursement intégral des sommes déjà acquittées pour cette Conférence.

À la demande du Client, Féfaur peut adresser une convention établie en deux exemplaires (un pour le Client, un pour Féfaur), précisant le programme, la durée et les intervenants de la Conférence. L'attestation de participation est adressée au Client après la Conférence.

Féfaur se réserve de droit de modifier le programme tout en restant dans les objectifs et l'esprit de la conférence.

4. **Facturation et Paiement**

Tous les prix sont exprimés en euros HT et TTC. Ils comprennent les pauses, le déjeuner et, éventuellement, les éléments de documentation numérique attachés à la Conférence.

La facture totale est adressée au Client dès réception de l'inscription. Son paiement doit en être effectué à réception, par virement bancaire ; l'accès d'une personne inscrite à la salle de Conférence est conditionné par le bon paiement préalable de l'inscription.

Si le Client émet un bon de commande, il devra le joindre au bulletin d'inscription.

5. **Annulation par le Client**

Toute annulation du Client doit impérativement parvenir par écrit à Féfaur. Au cas où cette annulation parviendrait moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la Conférence : 30 % du montant total de l'inscription serait retenu au Client ; si l'annulation parvient à Féfaur moins de 15 jours ouvrés avant la session, la totalité du montant total de l'inscription sera retenue au Client.

6. **Limitations de responsabilité de Féfaur**

La responsabilité de Féfaur ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique ou autre du matériel ou du loueur de la salle de Conférence. La responsabilité de Féfaur est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la Conférence concernée.

7. **Données personnelles**

Vous acceptez que les informations fournies dans le bulletin d'inscription puissent être exploitées par l'organisateur, les sociétés partenaires et sponsors pour le bon déroulement et l'organisation de la Conférence. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès aux informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer auprès de data@fefaur.com.

8. **Force majeure**

Féfaur ne pourra pas être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un intervenant à la Conférence, les pandémies, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Féfaur.

9. **Propriété intellectuelle**

Les documents et ressources quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Féfaur dans le cadre de ses Conférences ne peuvent faire ultérieurement l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée sans accord expresse de Féfaur. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus sont interdites, quels que soient le procédé et le support utilisés.

10. **Litiges**

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Toute contestation ou litige est de la compétence du Tribunal de commerce de Paris.

11. **Déclaration d'existence**

Féfaur délivrent en complément des activités de formation déclarées sous le numéro 11 75 52779 75 auprès du préfet de région Île-de-France.